

ACTUALITÉS

Une coroner recommande l'interdiction complète du cellulaire au volant

Une coroner suggère d'interdire complètement le cellulaire au volant à la lumière du décès d'une piétonne dans le Bas-Saint-Laurent l'autisme dernier.

Dans son rapport déposé mercredi, Renée Roussel affirme que bien que le système mains libres — « Bluetooth » — permette de rendre les communications cellulaires au volant « moins illégales et dangereuses », cela reste encore une source de distraction qui cause des accidents.

La téléphonie cellulaire, « que l'on manipule ou pas le téléphone », est dangereuse lorsque l'on conduit un véhicule moteur et « devrait possiblement être complètement bannie au volant », soutient-elle dans le rapport obtenu par La Presse canadienne.

La coroner évoque une « jurisprudence actuelle non dissuasive » et dit croire qu'il faudra probablement des solutions technologiques — « brouillage des ondes cellulaires à bord des véhicules par exemple » — plutôt qu'« éducatives » pour venir

à bout du danger que cette pratique représente.

Le 29 novembre dernier, une piétonne de 75 ans s'est fait heurter par une voiture venant derrière elle dans la rue du Rocher à Saint-Alexandre-de-Kamouraska. Le décès de Florida Castonguay a été constaté à l'hôpital un peu plus de trois heures après la collision. M^{me} Castonguay est décédée d'un traumatisme craniocérébral sévère, et le rapport indique que sa fracture du crâne la plaçait dans une « situation gravissime » et « inévitablement mortelle ».

La coroner parle d'un « décès accidentel ». Aucune autopsie n'a été ordonnée.

Le rapport fait état d'une distraction évidente, quoique le rôle du cellulaire ne semble pas pouvoir être établi hors de tout doute. Selon l'information recueillie par les policiers, le conducteur, au moment où il s'approchait de M^{me} Castonguay, aurait été distrait par le passage à bord de son véhicule « ainsi que par son téléphone cellulaire, tel qu'en té-



ELAINE THOMPSON ASSOCIATED PRESS

La SAAQ estime qu'il serait difficile d'appliquer une telle mesure.

moigne le relevé de son fournisseur de service cellulaire », indique-t-on. La coroner ajoute que « ce dernier fait est toutefois catégoriquement nié par le conducteur ».

M^{me} Castonguay déambulait sur le côté nord de la chaussée directement dans la rue mais près de l'accotement puisqu'il n'y avait pas de trottoir. Elle aurait été heurtée derrière les genoux par le pare-chocs et une partie de son corps aurait

percuté le capot de la voiture.

Cet aspect fait dire à la coroner que l'absence de trottoirs représente un autre facteur dans les causes de l'accident.

La Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) a pour sa part fait valoir les difficultés d'application par les forces policières d'une éventuelle interdiction totale du cellulaire au volant.

La Presse canadienne

Bain souffrirait d'un trouble bipolaire

Une psychiatre qui avait rencontré Richard Henry Bain deux semaines après son arrestation en 2012 soutient que l'homme était manifestement dans un épisode maniaque causé par un trouble bipolaire (psychose maniaco-dépressive).

Marie-Frédérique Allard est l'un des témoins appelés à la barre par la défense au procès de Richard Bain, qui a plaidé non coupable aux six chefs d'accusation déposés contre lui. Il est accusé de meurtre prémédité, de trois tentatives de meurtre, de possession de matériel incendiaire et d'incendie criminel, à la suite de la fusillade du Métropolis le soir de l'élection de Pauline Marois, le 4 septembre 2012.

La Couronne maintient que le crime de nature politique était prémédité, alors que la défense plaide que son client devrait être reconnu non criminellement responsable pour cause de troubles mentaux.

Marie-Frédérique Allard, une psychiatre judiciaire, a raconté mercredi aux jurés que l'avocat de M. Bain à l'époque lui avait demandé de rencontrer son

client dans un centre de détention, le 18 septembre 2012, afin de procéder à son évaluation psychologique. Selon M^{me} Allard, il était évident, à l'issue d'un entretien de trois heures, que Richard Henry Bain était psychotique et présentait les symptômes de manie bipolaire.

La psychiatre a aussi remarqué que M. Bain ne semblait pas réaliser qu'il faisait face à la plus grave des accusations criminelles. Il soutenait alors qu'il accomplissait les desseins de Dieu, qui sera son juge, a indiqué M^{me} Allard.

Elle estime que l'accusé était probablement fragile au moment de la fusillade, mais que les comportements étranges qu'il aurait affichés dans les jours précédents ne lui permettent pas de poser un diagnostic. Au lendemain de cet entretien, la docteure Allard a appelé le psychiatre traitant de M. Bain pour que l'on cesse l'administration d'antidépresseurs, qui ont tendance à provoquer de tels épisodes maniaques.

La Presse canadienne

EN COLLABORATION AVEC L'INSTITUT DES TROUBLES D'APPRENTISSAGE

LOUIS CHARBONNEAU, UN PROF PAS COMME LES AUTRES

L'Institut des troubles d'apprentissage poursuit, en collaboration avec *Le Devoir*, sa série de chroniques sur le parcours exceptionnel de personnes qui ont réussi malgré des troubles d'apprentissage. L'objectif est double : démystifier le sujet tout en démontrant le potentiel des 10 % d'entre nous aux prises avec de telles difficultés. Bonne lecture !

Avec ses troubles d'apprentissage, Louis Charbonneau se levait la nuit pour haïr l'école. Il était alors bien loin de se douter qu'il finirait enseignant. Et qu'il aiderait plusieurs jeunes en difficulté.

Lorsqu'il avait sept ou huit ans, Louis Charbonneau était déjà aventurier dans l'âme et pas mal débrouillard. Il passait ses étés sur le voilier familial. Souvent, avant que ses parents se lèvent le matin, il attrapait une pomme ou une banane et partait seul sur une chaloupe munie d'une petite voile pour naviguer sur la rivière Richelieu. Ses parents le reprénaient en passant, plusieurs heures plus tard.

Homme d'action et de grand air, il se débrouillait toutefois beaucoup moins bien à son pupitre d'écolier. « Je n'appréciais pas tellement l'école, je réussissais mes années de justesse et j'ai doublé ma quatrième année », indique l'homme de 78 ans.

Il se souvient particulièrement des grandes distributions de prix qui se déroulaient à son école dirigée par des religieuses.

« Il y avait des prix d'excellence en français, en mathématique, mais moi, j'avais toujours seulement le prix d'assiduité; une forme de prix de consolation pour ma présence », raconte celui qui a changé de collègue quatre fois dans l'espoir d'en trouver un où il fonctionnerait mieux. Sans succès.

Ses parents, des gens très instruits et de grands lecteurs, l'ont heureusement toujours soutenu et encouragé. Si bien, qu'il a réussi à obtenir un bac ès arts. Puis, il a fait une année en droit : une catastrophe !

« J'ai compris que ce n'était vraiment pas fait pour moi, probablement parce que les cours étaient donnés dans de très grandes classes avec de nombreux étudiants et qu'il fallait apprendre énormément de matière théorique. »

Par contre, lorsque Louis Charbonneau a entrepris des études en géographie, il s'est soudainement senti à sa place.

« Nous étions peu d'étudiants, nous allions beaucoup sur le terrain, nous apprenions à interpréter des cartes ; ça venait vraiment rejoindre ma nature d'aventurier. »

La voie de l'enseignement

Sa licence de géographie en poche, il aurait bien aimé devenir chercheur, mais il n'y avait pas de poste dans le domaine à l'époque. Il s'est finalement vu offrir un emploi d'enseignant au secondaire. Puis, rapidement, il a obtenu un poste en formation des maîtres à l'École normale Ville-Marie.

« C'était un petit département, j'y étais très à l'aise. Je l'ai d'ailleurs un peu secoué en amenant mes étudiants, âgés de quelques années de moins que moi, faire du terrain. J'étais dans mon élément et ça fonctionnait ; mes étudiants adoraient ça. »

Lorsque l'École normale Ville-Marie a été intégrée à l'Université du Québec à Montréal en 1969, il s'est fait offrir un poste de fonctionnaire à Québec. « Lorsque j'ai vu le petit cubicle [où j'allais devoir travailler], j'ai su que ce ne serait pas pour moi ! »

Il est donc retourné à l'enseignement au niveau secondaire. Lui qui avait tant détesté l'école adorait enseigner, finalement. Il a vécu toutes sortes d'expériences. Certaines malheureuses, comme lorsqu'il a accepté un poste de direction : « Ce n'était vraiment pas pour moi, mais heureusement, je l'ai compris rapidement. » D'autres expériences ont été beaucoup plus heureuses, comme aller enseigner pour le gouvernement canadien à des enfants de militaires en poste en Allemagne. Pendant ces trois années, il en a profité pour faire le tour de l'Europe avec sa famille : ruines romaines, virée londonienne, ski dans les Alpes autrichiennes, etc.

À son retour, il avait un poste garanti, mais il s'est retrouvé, question d'ancienneté, à enseigner le français. Ce qui était loin d'être sa force lorsqu'il était lui-même sur les bancs d'école. Sa débrouillardise lui a servi.

« J'ai essayé de me souvenir comment je me sentais à l'époque, je me suis mis à l'écoute des jeunes et j'ai réalisé que j'avais dans ma classe environ sept ou huit élèves qui savaient déjà tout ce qu'ils devaient savoir, explique-t-il. Je me suis appuyé sur eux pour m'aider moi et pour aider les autres ! »

Au lieu d'utiliser des termes savants, dans la classe de Louis Charbonneau, on utilisait des termes que tout le monde comprenait. Les élèves les plus performants ont partagé leurs trucs. « Les jeunes appréciaient beaucoup mon approche, autant ceux en difficulté que les meilleurs qui aidaient les autres. Ça les valorisait beaucoup. J'ai moi-même amélioré ma grammaire et mon orthographe à travers cette expérience ! »

Son approche a toutefois fait sourciller la direction à quelques reprises. Particulièrement lorsqu'une enseignante est allée raconter que Louis Charbonneau se faisait aider de ses meilleurs étudiants pour corriger les copies d'examens. « Le directeur m'a dit que je ne pouvais pas faire ça, mais ça faisait trois ans que je le faisais et ça fonctionnait très bien ! Mes élèves corrigeaient sûrement mieux que moi d'ailleurs ! »



GRACIEUSE

Louis Charbonneau a réussi à trouver sa place dans la vie professionnelle en faisant les choses à sa façon.

Je crois que le directeur a un peu fermé les yeux par la suite. »

À sa façon

Louis Charbonneau a réussi à trouver sa place dans la vie professionnelle en faisant les choses à sa façon. « Tout le monde n'a pas toujours été content de ça, mais ce qui importait vraiment finalement, c'était les résultats », résume-t-il.

Il croit que d'avoir eu la sagesse d'accepter ses difficultés lui a permis de développer une approche d'ouverture envers les élèves qui avaient, eux aussi, des difficultés.

L'enseignement lui a aussi permis de vivre durant les pauses estivales sa passion pour la voile. En 1968, il a ouvert son école de voile. Il a pris sa retraite de l'enseignement au secondaire en 1978 mais il prend toujours des apprentis navigateurs sous son aile.

« Mon bateau est sur le lac Champlain, les gens m'y rejoignent, je leur montre un peu de théorie, puis on part et ils la mettent tout de suite en application, explique le passionné. Ma conjointe m'appuie beaucoup, mais elle com-

mence par contre à me tirer un peu la manche pour que j'arrête ! Mais, je crois que je serai occupé tout l'été ! Que ce soit dans une classe ou sur un voilier, j'apprends autant de mes élèves qu'eux apprennent de moi. C'est ce qui est beau avec l'enseignement. »

La contribution de tous

De nombreuses personnes ayant un trouble d'apprentissage ou un trouble associé, tel le trouble du déficit de l'attention, trouvent maintenant leur voie dans notre société. Le soutien offert au cours des études influence le cheminement de ces personnes jusqu'au marché du travail. Michel Leblanc, président et chef de la direction de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain et membre du conseil d'administration de l'Institut des troubles d'apprentissage, soulignait à juste titre dans *Le Devoir* du 10 octobre 2015 qu'« avec le resserrement démographique, on a besoin de la contribution de tout le monde. Il faut considérer ces gens et leur donner les outils pour qu'ils donnent leur plein potentiel ».